

REGARDS SUR _____



Édito

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) agit au cœur des territoires prioritaires de la politique de la ville, confrontés à des dysfonctionnements sociaux et urbains majeurs. À travers le renouvellement urbain, sa mission est de transformer profondément et durablement ces quartiers et, dans cet objectif, le sport est un des leviers importants.

L'inégalité d'accès à l'activité physique et sportive (APS) dans ces quartiers est réelle : déficit d'équipements, éloignement, coûts trop élevés, barrières culturelles et sociales... Ces obstacles freinent la pratique pour de nombreux habitants, et plus particulièrement les femmes et les jeunes. C'est une injustice qui impacte directement la santé publique, limite l'inclusion sociale et peut freiner l'éducation et l'insertion professionnelle.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) est une opportunité stratégique unique pour corriger ces inégalités. Il permet notamment d'améliorer l'intégration de la trame d'équipements sportifs directement au cœur des projets urbains. Dans ce cadre, l'ANRU programme ainsi l'aménagement de plus de 150 équipements sportifs structurants. Grâce au partenariat renforcé avec l'Agence nationale du sport (ANS), issu d'une volonté politique forte exprimée au Comité interministériel des villes de 2021, l'ambition du renouvellement urbain va plus loin et vise à faire converger les actions pour favoriser l'accès du plus grand nombre au sport et faire de l'activité physique un puissant levier de santé et de vivre-ensemble.

Ce carnet est le fruit de cet engagement collectif, et du travail mené avec des acteurs territoriaux et nationaux



Anne-Claire Mialot,
directrice générale de l'ANRU

pour répondre à la question fondamentale : comment favoriser l'activité physique et sportive pour tous ? Ce carnet n'est pas un inventaire technique, mais une feuille de route partagée pour surmonter les obstacles, amplifier les pratiques, favoriser la mixité et diversifier les activités physiques, et identifier les multiples bénéfices du sport.

Au-delà des aménagements, l'ANRU soutient activement, via les Programmes d'investissements d'avenir (PIA), des initiatives qui lient sport et jeunesse. Ces projets visent l'insertion professionnelle, l'éducation, l'émancipation, mais aussi la santé, démontrant que le sport est un vecteur puissant de transformation sociale et individuelle. Les exemples concrets présentés ici illustrent la capacité à agir ensemble et la force intrinsèque du sport pour transformer positivement les quartiers. Les équipements sportifs, lorsqu'ils sont pensés pour être accessibles et inclusifs, sont de véritables catalyseurs de transformation urbaine et sociale.

J'invite tous les acteurs engagés dans le renouvellement urbain à s'emparer de ces pistes pour faire du sport un pilier essentiel de la revitalisation des quartiers prioritaires.

Introduction

La rénovation urbaine est une opportunité stratégique pour transformer durablement les territoires prioritaires et répondre aux besoins spécifiques des habitants. Les projets de renouvellement urbain sont une opportunité pour agir sur les leviers matériels tels que la trame des équipements et aménagements sportifs. Ils peuvent permettre d'améliorer la cohésion sociale au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), en proposant des espaces dédiés à des activités récréatives et sportives à destination de tous. C'est pourquoi l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) souhaite mettre en lumière des initiatives inspirantes d'aménagements dédiés à l'APS (activité physique et sportive) pour tous dans ces territoires, menées notamment dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Cette dynamique se traduit également par le partenariat noué dès 2022 entre l'Agence nationale du sport (ANS) et l'ANRU pour permettre l'intégration des politiques sportives aux projets de renouvellement urbain, en vue, plus largement, de favoriser l'accès du plus grand nombre à une offre sportive de qualité, de contribuer au vivre-ensemble et de faire du sport un levier d'amélioration de la santé physique.

La présente publication est issue d'un groupe de travail pluridisciplinaire réunissant des collectivités, des acteurs du monde sportif, des associations ainsi que des programmistes et concepteurs. L'objectif est de répondre à une question clé pour les QPV : « **Comment favoriser l'activité physique et sportive**

pour tous ? » La réflexion s'est articulée autour de quatre leviers : cadrage stratégique, programmation urbaine, conception des équipements et des espaces publics, et accompagnement des usages. Ces leviers ont été explorés à travers trois grands défis : amplifier les pratiques, favoriser la mixité des usagers et diversifier les activités.

Ce livrable synthétise les réflexions issues de ce groupe de travail, enrichies par des projets inspirants qui encouragent l'activité physique et sportive dans le cadre des initiatives de renouvellement urbain.

Activité physique et sportive (APS) en QPV : de quoi parle-t-on ?

L'expression « activité physique et sportive » englobe un large éventail de pratiques allant de l'exercice physique quotidien à la participation à des activités sportives organisées. Cela inclut également l'utilisation d'équipements sportifs et l'incorporation du « design actif », qui vise à créer des environnements encourageant naturellement l'activité physique.

- **Activité physique et sportive :** englobe toutes les formes d'exercice physique, des activités de loisirs aux sports organisés.
- **Équipements sportifs :** installations spécialement conçues pour soutenir la pratique sportive, comprenant des terrains de jeux, des salles de sport, des parcs et des équipements communautaires.
- **Design actif :** approche d'aménagement urbain qui encourage l'activité physique en créant des espaces conviviaux, accessibles et engageants. →

Des inégalités d'accès à la pratique physique et sportive en QPV

On constate une réelle problématique d'accès aux activités sportives pour les habitants des QPV, qui touche au déficit d'équipements sportifs dans certains territoires, à leur éloignement ou à leur manque de disponibilité (salles multisports), ou encore aux problèmes chroniques d'entretien et de maintenance ; mais aussi aux difficultés d'accès à certaines disciplines sportives du fait des représentations qui leur sont liées ; ou encore à la faiblesse de la pratique fédérale. La pratique féminine est particulièrement fragile, avec une sous-représentation notable.

Les inégalités d'accès aux pratiques sportives dans les quartiers prioritaires sont ainsi multifactorielles, impliquant des défis d'ordre matériel, culturel et socio-économique. Cette réalité crée une disparité dans l'offre d'encadrement de la pratique sportive par rapport à d'autres quartiers.

- **Raisons matérielles** : la trame d'équipement et d'espaces sportifs dans les QPV est souvent limitée, créant des barrières physiques à la participation régulière à des activités sportives. L'éloignement accru des infrastructures existantes rend difficile l'accès pour de nombreux résidents.
- **Facteurs culturels et socio-économiques** : les obstacles ne se limitent pas à la disponibilité physique des équipements. Des facteurs culturels et socio-économiques jouent un rôle significatif, affectant la perception de la pratique sportive et accentuant les inégalités d'accès.

L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) publiera en 2025 une étude relative aux pratiques sportives et aux équipements dans les QPV, dont une première note de synthèse livre qu'en 2020, en France, « 79 % des résidents en QPV déclarent avoir pratiqué au moins une APS dans l'année. C'est presque 10 points de moins que les résidents hors QPV. L'écart est similaire sur la part des licenciés, qui est inférieure à 10 % chez les résidents des QPV »¹. Concernant les équipements, il est précisé que près de 90 % des QPV disposent d'au moins une salle multisport, seulement 30 % d'entre eux disposent d'au moins un bassin de natation à proximité, contre 50 % pour les autres quartiers des unités urbaines hors QPV. On note des sous-représentations pour les courts de tennis, les salles de combat ou encore les terrains de grands jeux.

L'APS en QPV : des bienfaits multiples

Les QPV sont souvent confrontés à des défis sociaux et économiques uniques qui impactent directement la vie quotidienne de leurs résidents. Dans ce contexte, l'importance de promouvoir l'APS va au-delà de la simple activité physique jouant un rôle clé dans l'amélioration de la cohésion sociale et du bien-être des résidents. Une pratique sportive plus égalitaire constitue un levier puissant pour atténuer les maladies chroniques et les risques de cancer. Elle offre également un impact favorable sur la qualité de vie en favorisant le bien-être physique et mental, tout en contribuant de manière significative à la création de liens sociaux.

- **Santé publique** : les QPV présentent des indicateurs de santé moins favorables que les moyennes nationales, avec une prévalence plus importante de surpoids et d'obésité, de diabète, d'asthme et de maladies cardiovasculaires, par exemple². L'APS est un levier essentiel pour lutter contre les problèmes de santé tels que l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires, et l'aménagement urbain a tout son rôle à jouer pour contribuer à son renforcement, dans le cadre de la programmation des équipements sportifs comme des aménagements de l'espace public pour promouvoir la mobilité active et la pratique sportive en tant que telle. Des programmes d'APS bien conçus peuvent contribuer significativement à l'amélioration de la santé publique³.
- **Inclusion sociale** : la promotion de l'APS favorise l'inclusion sociale en offrant des opportunités égales à tous. Elle contribue à briser les barrières socio-économiques en permettant aux résidents des QPV de participer activement à des activités sportives et récréatives.
- **Éducation et insertion professionnelle** : l'APS joue un rôle significatif dans l'éducation en cultivant des compétences telles que la discipline et le travail d'équipe, contribuant à un environnement d'apprentissage équilibré. Des acteurs du monde sportif intègrent ce levier pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en QPV, comme l'APELS (Agence pour l'éducation par le sport), Sport dans la Ville et Drop de Béton.

1. Observatoire national de la politique de la ville, « Quelles pratiques sportives et quels équipements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? », d'Axel Drochon et Florian Simonnet (ANCT), septembre 2024.

2. Observatoire national de la politique de la ville, Rapport, « Bien vivre dans les quartiers prioritaires », 2019.

3. ANRU, « La santé et le bien-être dans les quartiers en renouvellement urbain : outils et méthodes pour des projets favorables à la santé », mai 2021.

P. 10

DÉFINIR LE PROJET AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- 1/ Élaborer une stratégie multiscale et multi-acteurs / **Le Morillon – Montreuil (93)**
- 2/ Concerner sur les usages de manière élargie grâce au numérique / **Haute-Roche – Pierre-Bénite (69)**
- 3/ Concrétiser la concertation par des tests d'aménagements transitoires / **La Prêtresse – Stains (93)**
- 4/ Mobiliser différentes sources de financement / **Planoise – Besançon (25)**

P. 18

STRUCTURER LE PROJET SPORTIF AU SEIN DE LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5/ Concentrer les équipements en une plaine des sports / **Quartiers Sud – Le Havre (76)**
- 6/ Favoriser la multiplicité des équipements pour un effet levier sur le territoire / **Sarcelles (95)**
- 7/ Optimiser l'utilisation des équipements sportifs par une gestion partagée entre scolaires, clubs et résidents / **Quartiers Sud – Roubaix (59)**
- 8/ Favoriser la multiplication d'espaces sportifs légers dans les « interstices » urbains / **Alma – Roubaix (59)**

P. 26

PROGRAMMER LES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS POUR DIVERSIFIER LES PRATIQUES ET ENCOURAGER L'INCLUSION

- 9/ Inciter au sport par des aménagements multisports en libre accès / **Bellevue – Hombourg-Haut (57)**

- 10/ Favoriser la diversité des disciplines et des publics par une diversité des équipements / **Saint-Chamand – Avignon (84)**
- 11/ Favoriser la marche dans l'espace public par de la signalétique / **Cité des Cheminots – Saint-Pol-sur-Mer (59)**
- 12/ Proposer des espaces sportifs solidaires pour attirer un public large / **Grigny (91)**
- 13/ Nommer le lieu de manière inclusive pour attirer un large public / **Bellevue – Nantes (44)**

P. 36

CONCEVOIR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

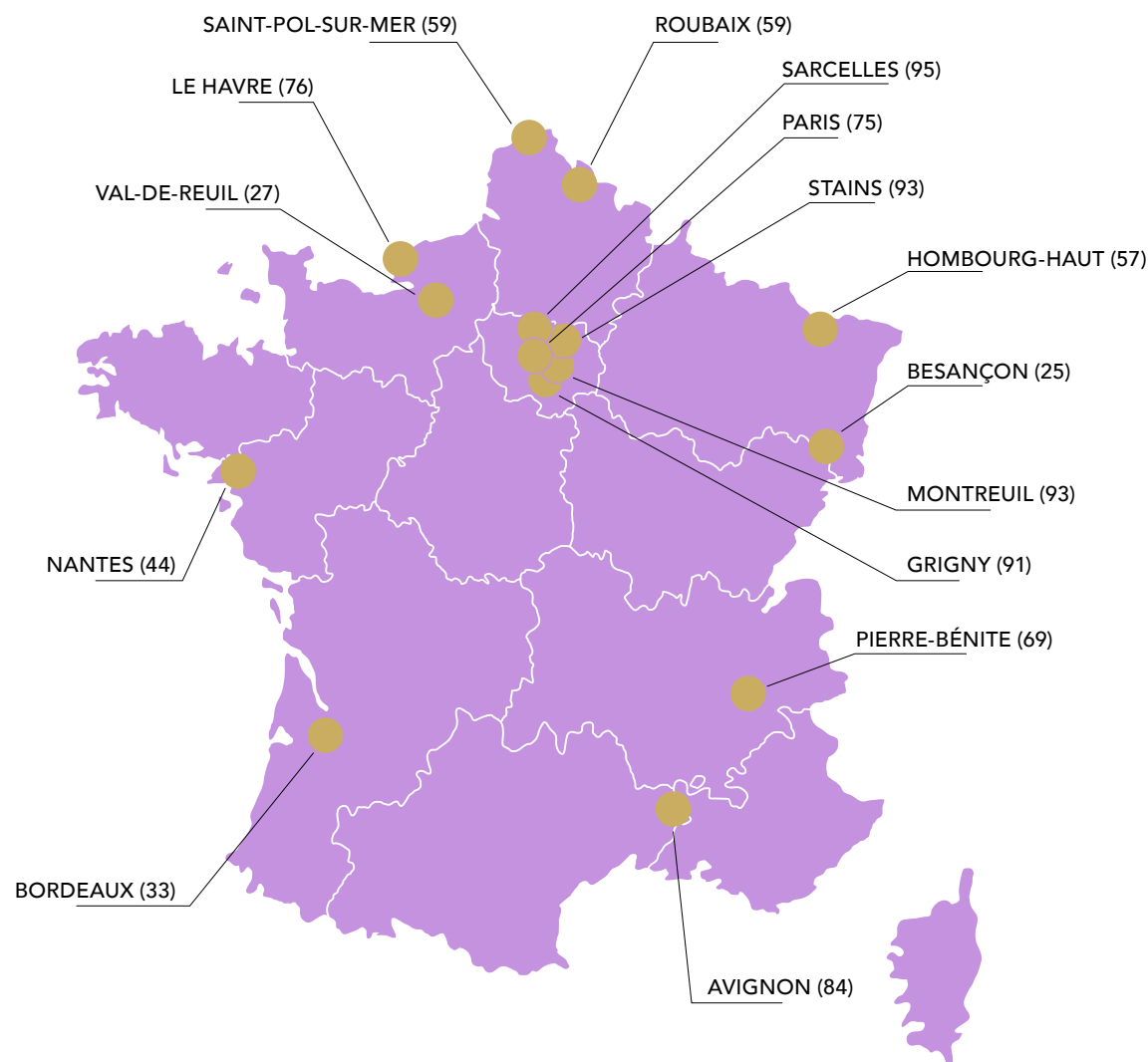
- 14/ Réhabiliter et adapter les équipements existants / **ZAC Centre-Ville – Grigny (91)**
- 15/ Concevoir des équipements résilients / **Val-de-Reuil (27)**

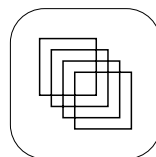
P. 40

ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT SPORTIF PAR L'ANIMATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

- 16/ Rendre la pratique en club accessible au plus grand nombre par une réduction des barrières économiques / **Grigny (91)**
- 17/ Animer les pieds d'immeuble par le sport, en lien notamment avec les bailleurs sociaux / **Drop de Béton – Gironde (33)**
- 18/ Former les professionnels du sport au cœur des quartiers / **Paris (75)**

18 initiatives sportives dans les quartiers en renouvellement urbain





DÉFINIR LE PROJET avec les acteurs du territoire

La définition d'un projet d'aménagement sportif repose sur une approche collaborative impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. Qu'ils soient institutionnels, issus des secteurs du sport, de la santé, de l'éducation, ou représentatifs des résidents et futurs usagers, ces partenaires jouent un rôle clé dans la conception et la mise en œuvre du projet.

Cette collaboration s'exprime lors de la phase de diagnostic et de conception du projet d'aménagement sportif, en intégrant des contributions variées pour garantir une réponse adaptée aux besoins locaux. Elle se traduit également dans le financement, ou la mobilisation de ressources diversifiées, issues de partenaires publics et privés.

1

ÉLABORER UNE STRATÉGIE MULTISCALEIRE ET MULTI-ACTEURS

La réussite d'une stratégie d'aménagement sportif dans les quartiers prioritaires repose sur une approche multiscaleire et une collaboration étroite entre des acteurs diversifiés. Elle implique une coordination efficace entre les collectivités (ville et communauté d'agglomération), les organismes publics et financeurs, les associations sportives, les fédérations, des experts thématiques et les habitants. Mobiliser ces parties prenantes requiert une gestion de projet structurée, soutenue par des instances régulières et un acteur pilote, souvent incarné par la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des projets de renouvellement urbain.

Cette approche doit également intégrer différentes échelles territoriales, du quartier à l'intercommunalité, afin d'assurer une cohérence stratégique et un équilibre territorial dans le développement des équipements sportifs.

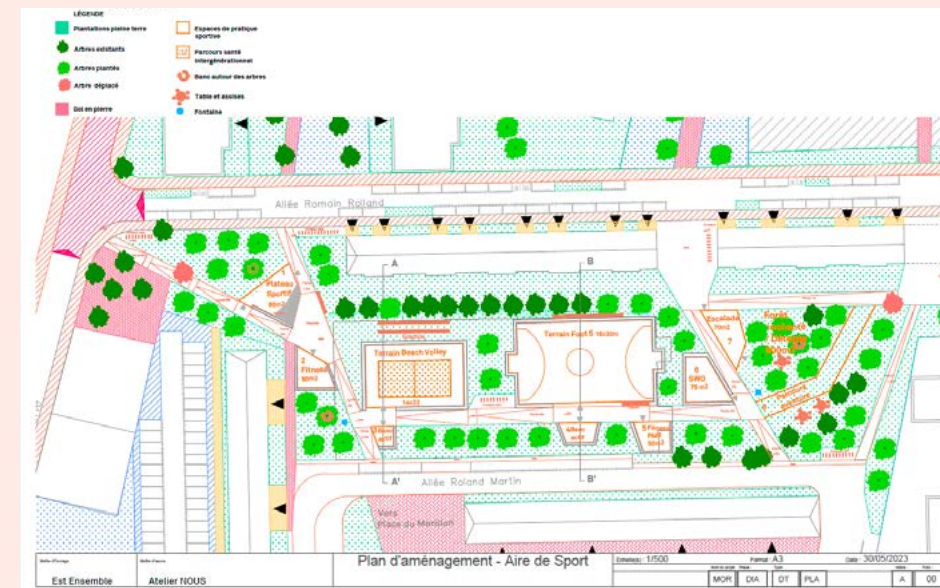
L'exemple du quartier du Morillon à Montreuil (93),

où un espace délaissé a été transformé en aire multisport par une concertation multi-acteurs, illustre le potentiel de cette démarche pour créer des projets adaptés, inclusifs et durables, répondant aux besoins locaux tout en s'inscrivant dans une vision globale.



© Christel Jeanne

IMPLICATION D'UN LARGE PANEL DE PARTENAIRES : DE L'EXPERT À L'HABITANT - LE MORILLON, MONTREUIL (93)



© Atelier Nous / Est Ensemble

Le quartier prioritaire du Morillon à Montreuil souffre d'un manque d'animation des espaces publics et de la vétusté de son unique équipement sportif, un ancien terrain de football synthétique aménagé sur une dalle de parking. Après la fermeture définitive du parking, le site a été progressivement abandonné, privant les habitants d'un espace dédié à l'APS. Dans le cadre du NPNRU, l'Établissement public territorial (EPT) Est Ensemble et la Ville de Montreuil ont décidé de réhabiliter cet espace pour créer une aire multisport en libre accès, au cœur du quartier. Ce projet vise à offrir une diversité de pratiques sportives telles que le football, le volley, la musculation, le fitness, les jeux d'équilibre et l'escalade, à destination des clubs sportifs et des habitants. Ce projet a été cofinancé par l'ANRU et l'Agence

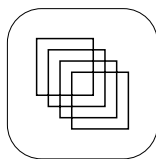
nationale du sport dans le cadre du plan « 5 000 Équipements sportifs ».

La conception du projet a impliqué de nombreux acteurs : le bailleur, propriétaire du terrain, la Ville, future gestionnaire, Est Ensemble, maître d'ouvrage, le CDOS 93, des urbanistes, l'ANRU et les habitants. La démarche s'est appuyée sur des étapes structurées. Après un diagnostic et des concertations, un plan guide a été élaboré et partagé avec les habitants. Des ateliers multi-acteurs, visites de site et échanges avec les clubs sportifs du territoire ont permis d'affiner une esquisse détaillée, enrichie par les retours des partenaires. Ce travail collaboratif a anticipé des enjeux de gestion clés tout en renforçant les liens avec le tissu associatif

et sportif local. L'intégration au projet urbain global a été facilitée par l'intervention d'un urbaniste-paysagiste sur le projet sportif, mais aussi sur l'ensemble du projet de renouvellement urbain. L'implication d'experts sportifs a garanti la qualité des aménagements, renforçant ainsi l'impact du projet pour le quartier et ses habitants. Aujourd'hui, le projet doit être présenté à nouveau aux habitants et affiné en concertation avec eux avant le lancement des travaux.



CONTACT
Sonia Piettre, cheffe de projet
Renouvellement urbain Le Morillon,
Direction de l'habitat et
du renouvellement urbain,
Est Ensemble
sonia.piettre@est-ensemble.fr



2

CONCERTEUR SUR LES USAGES DE MANIÈRE ÉLARGIE GRÂCE AU NUMÉRIQUE

La concertation sur les usages permet d'intégrer l'expertise d'usage des habitants, de renforcer la transparence et la légitimité des décisions d'aménagement, tout en stimulant l'engagement citoyen.

La mobilisation d'un échantillon représentatif reste un défi, en particulier pour inclure des groupes souvent sous-représentés, comme les jeunes, les femmes ou les personnes âgées. Pour y répondre, il est crucial de diversifier les méthodes de concertation : consultations en ligne ou en présentiel, cartographie sensible pour mobiliser les plus jeunes, visualisations du projet via des photos, des vidéos, voire de la réalité virtuelle (cf. projet « SPOT », mené par Lyon Métropole Habitat, photos p. 11 et 12) et ateliers pour recueillir des visions idéales et ajuster les propositions.

Un autre enjeu réside dans la temporalité : engager les habitants trop tôt peut diluer l'intérêt, tandis qu'une consultation tardive limite la prise



© Lyon Métropole Habitat

en compte de leurs retours. Une approche itérative, avec des étapes de concertation tout au long du projet, permet d'ajuster les propositions au fil du temps. Par ailleurs, la réussite d'une concertation repose sur une communication claire et accessible, des outils adaptés aux contraintes des participants (horaires flexibles, accessibilité numérique), et une restitution transparente des résultats, expliquant comment les contributions influencent le projet final.

En intégrant ces bonnes pratiques, la concertation devient un levier puissant pour créer des aménagements sportifs inclusifs et durables, tout en renforçant le lien social et la confiance entre les citoyens et les décideurs. L'exemple de concertation élargie menée par Lyon Métropole Habitat au sein du QPV Haute-Roche à Pierre-Bénite (69) permet de mettre en avant des bonnes pratiques en matière de mobilisation des publics par le numérique.



© Lyon Métropole Habitat

CONCERTATION ÉLARGIE VIA DES OUTILS NUMÉRIQUES : PROJET SPOT, LYON MÉTROPOLE HABITAT - HAUTE-ROCHE, PIERRE-BÉNITE (69)



SPOT rassemble sur 3700 m² un terrain multisport et dix équipements urbains financés entièrement par des partenaires privés.

© Lyon Métropole Habitat

Dans le contexte postconfinement des années 2020-2021 et en vue des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, Lyon Métropole Habitat (LMH) a lancé le projet innovant et inclusif « SPOT ». Ce projet vise à promouvoir gratuitement la pratique sportive pour les locataires et habitants du quartier prioritaire Haute-Roche à Pierre-Bénite, en concertation avec eux. Inauguré en octobre 2022, SPOT comprend un terrain multisport et dix équipements sur 3700 m² : basket, teqball, urban tennis, fitness, street workout, et plus encore, le tout intégré dans une logique d'inclusion et de mixité sociale. Financé à hauteur de 300 000 euros grâce à des partenaires privés, ce projet est piloté par LMH, et soutenu par des associations,

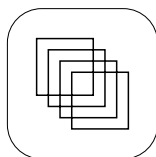
des clubs sportifs et la Ville de Pierre-Bénite. L'ambition est de transformer ces espaces en lieux de vie accessibles et vecteurs de cohésion sociale.

SPOT se distingue par son approche innovante de la concertation, menée en partenariat avec l'agence Polygones. La méthodologie s'est articulée autour d'une concertation hybride incluant des questionnaires numériques, du porte-à-porte, et la visualisation des scénarios d'aménagement via la réalité virtuelle. Cela a permis d'atteindre un taux de participation exceptionnel de 68 %. Les clubs sportifs ont également été intégrés à la réflexion sur le projet, et un réseau d'associations, clubs et fédérations sportives participent à l'animation de SPOT. La

pratique sportive implique aussi une réflexion sur l'alimentation et la santé. Des sensibilisations sur ces thématiques viennent enrichir les propositions sur site. Autre fait marquant, le projet SPOT a été financé uniquement par des financements privés, le « club SPOT », via la mise en place d'une campagne de communication et de recherche de partenaires réussie : création d'un site internet dédié, vidéos promotionnelles et activation d'un réseau de partenaires.



CONTACT
Sandrine Mba-Nallet,
directrice Marketing
et Offres commerciales,
Lyon Métropole Habitat
smba-nallet@lmhabitat.fr



3

CONCRÉTISER LA CONCERTATION PAR DES TESTS D'AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES

Le projet innove en intégrant des aménagements transitoires pour tester les usages futurs avant leur réalisation définitive. Cette méthode s'est construite autour d'une concertation hybride et inclusive. Les ateliers de « street design », animés par l'agence Voix Publique, ont permis aux habitants de coconcevoir et de fabriquer des équipements temporaires, tels que des signalétiques pour délimiter des espaces de vélo et de football ou des gradins multifonctionnels. Ces installations ont offert un terrain d'expérimentation concret, favorisant une appropriation immédiate des espaces et recueillant des retours qualitatifs sur leur utilité. En parallèle, une consultation élargie a été menée via des questionnaires numériques et un affichage dans le quartier, permettant d'impliquer un public plus large (1300 votes) et de valider les choix retenus. Les principaux défis ont résidé dans la mobilisation continue des habitants et dans la traduction de leurs attentes en solutions viables et réalistes. Ce processus itératif a permis de garantir

un projet cohérent, répondant aux besoins locaux tout en renforçant la dynamique collective du quartier. Le projet de la Prêtresse illustre ainsi une méthode reproductible pour d'autres territoires, combinant innovation, concertation et inclusion pour requalifier les espaces publics de manière durable et partagée.



© Voix Publique

DES AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES POUR TESTER LE PROJET SPORTIF AUPRÈS DES RÉSIDENTS - LA PRÊTRESSE, STAINS (93)

Dans le quartier prioritaire de la Prêtresse à Stains, inscrit dans le cadre du NPNRU, un projet de requalification des espaces publics a été lancé pour répondre à la vétusté des aménagements existants et renforcer la cohésion sociale. Entre 2022 et 2023, Plaine Commune, en partenariat avec la Ville de Stains, des associations locales et les habitants, a mis en place une démarche participative visant à définir les futurs usages des espaces sportifs. L'opération s'est appuyée sur des ateliers de concertation et la mise en œuvre d'aménagements transitoires, tels que des gradins avec mur d'escalade intégré ou des terrains de sport provisoires.

Le projet innove en intégrant des aménagements transitoires pour tester les usages futurs avant leur réalisation définitive. Cette méthode s'est construite autour d'une concertation hybride et inclusive. Les ateliers de « street design », animés par l'agence Voix Publique, ont permis aux habitants de coconcevoir et de fabriquer des équipements temporaires, tels que des signalétiques pour délimiter des espaces de vélo et de football ou des gradins multifonctionnels. Ces installations ont offert



© Voix Publique

La concertation hybride menée à Stains a permis d'impliquer 1300 habitants dans la définition des futurs équipements sportifs du quartier.

un terrain d'expérimentation concret, favorisant une appropriation immédiate des espaces et recueillant des retours qualitatifs sur leur utilité. En parallèle, une consultation élargie a été menée via des questionnaires numériques et un affichage dans le quartier, permettant d'impliquer un public plus large (1300 votes) et de valider les choix retenus. Les principaux défis ont résidé dans la mobilisation continue des habitants et dans la traduction de leurs attentes en solutions viables et réalistes. Ce processus itératif a permis de garantir un projet cohérent, répondant aux besoins locaux tout en renforçant la dynamique collective du quartier. Le projet de la Prêtresse illustre ainsi une méthode reproductible pour d'autres territoires, combinant innovation, concertation et inclusion pour requalifier les espaces publics de manière durable et partagée.

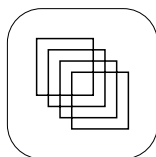


© Voix Publique



CONTACT

Amine Khima, chef de projet
Mission de renouvellement urbain de Stains Nord,
Direction de l'habitat et du renouvellement urbain,
Plaine Commune
amine.khima@plainecommune.fr



4

MOBILISER DIFFÉRENTES SOURCES DE FINANCEMENT

Dans le cadre du NPNRU, la mobilisation d'une diversité de partenaires financiers est un levier essentiel pour concrétiser des projets d'aménagements sportifs, particulièrement dans les quartiers prioritaires souvent marqués par des ressources limitées. Ces projets, financés principalement par l'ANRU, l'ANS et les collectivités, nécessitent également des apports complémentaires – partenariats avec des entreprises privées, associations, mécènes ou organismes régionaux – pour pallier les contraintes budgétaires et maximiser leur impact. La coordination des différents financeurs, chacun ayant ses propres attentes et priorités, nécessite une gouvernance claire et des mécanismes de décision partagés. Les procédures administratives associées peuvent ralentir les projets, tout comme les conditions spécifiques imposées par certains

partenaires financiers. De plus, garantir une communication transparente et maintenir la confiance des parties prenantes est crucial. Pour surmonter ces obstacles, une planification stratégique est indispensable. Un montage financier équilibré, structurant les apports et responsabilités de chaque acteur, doit être accompagné d'un cadre contractuel clair. La mise en place d'instances de pilotage efficaces permet d'assurer la coordination et le suivi des engagements financiers. Enfin, le renforcement des capacités locales, notamment à travers l'accompagnement technique et la formation des équipes projet, facilite la gestion des partenariats et assure une exécution fluide. En intégrant ces pratiques, la diversité des partenaires financiers devient un atout stratégique pour mener à bien des projets d'aménagements sportifs inclusifs et durables dans les territoires soutenus par le NPNRU.



© DR

GYMNASE DIDEROT – PLANOISE, BESANÇON (25)

Le projet du gymnase Diderot s'inscrit dans le quartier de Planoise à Besançon, identifié comme territoire prioritaire du NPNRU depuis 2014. Ce quartier de 20 000 habitants, marqué par une urbanisation datant des années 1960-1970, présentait des signes de désaffection et de vétusté de ses équipements publics. Avec seulement deux gymnases pour un territoire de cette importance, l'infrastructure sportive était manifestement sous-dimensionnée. La municipalité a donc engagé une démarche ambitieuse de requalification urbaine, dont la réhabilitation et l'extension du gymnase Diderot constituent un élément structurant. L'opération prévoit la création d'un complexe sportif moderne de 2 300 m², comprenant un plateau de 44 m sur 26 m, 1 000 places de tribune et deux salles d'activités communicantes. D'un point de vue urbain, l'implantation choisie permet de supprimer un espace encaissé vecteur d'insécurité. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence Lieux Fauves, sous la coordination de la Ville de Besançon.

La mobilisation des financements illustre une stratégie partenariale particulièrement innovante. Le montage financier multipartenarial totalisant 7 338 346 euros HT démontre une capacité remarquable à agréger des sources de financement diversifiées. Aux côtés de l'ANRU (1 084 125 eu-



© DR

Un financement multipartite innovant réunissant l'ANRU, le FEDER, la Région Bourgogne-Franche-Comté et Grand Besançon Métropole.

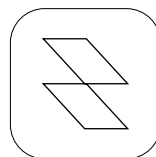
ros) et du FEDER (1 000 000 euros), les collectivités territoriales jouent un rôle crucial : la Région Bourgogne-Franche-Comté apporte 1 094 120 euros, le Département du Doubs 350 000 euros, Grand Besançon Métropole 200 000 euros et la Ville de Besançon elle-même 1 223 058 euros. L'Agence nationale du sport complète ce financement par une contribution de 300 000 euros. Cette approche collaborative témoigne de la capacité à démontrer la plus-value environnementale et so-

ciale du projet : exigences écologiques élevées, utilisation de matériaux biosourcés, réemploi de matériaux existants et ambition de sobriété énergétique.



CONTACT

Jean-Philippe Dameron,
chef de projet NPRU Planoise,
Direction Contrat de Ville,
Grand Besançon Métropole
jeanphilippe.dameron@
grandbesancon.fr



STRUCTURER LE PROJET SPORTIF au sein de la stratégie d'aménagement du territoire

Pour répondre au besoin de nouveaux équipements sportifs dans les QPV et rééquilibrer l'offre locale, chaque territoire peut adopter des stratégies d'aménagement spécifiques. Sont mises ici en lumière quatre approches complémentaires : concentrer les équipements au sein d'une plaine des sports, multiplier les infrastruc-

tures pour créer un effet levier, optimiser l'utilisation des équipements existants et à venir, et développer des espaces sportifs légers dans les interstices urbains. Combinées, ces stratégies permettent de structurer un maillage territorial efficace et de s'adresser à une diversité de publics de manière adaptée et inclusive.

5

CONCENTRER LES ÉQUIPEMENTS EN UNE PLAINE DES SPORTS

Concentrer les équipements sportifs dans une zone dédiée représente une stratégie efficace pour optimiser l'aménagement du territoire, particulièrement en milieu urbain dense, où la pression foncière et les coûts de construction constituent des contraintes majeures. Ce modèle permet de faciliter la gestion des infrastructures en regroupant diverses installations dans un même espace, et en mutualisant ainsi les ressources allouées à leur entretien. De plus, ces pôles sportifs permettent de rendre plus visibles les infrastructures sportives, par rapport à l'installation de nombreuses infrastructures dans le diffus.

Cependant, une mauvaise localisation ou des connexions insuffisantes avec les réseaux de mobilité peuvent limiter l'accès à ces équipements, exacerbant ainsi les inégalités territoriales. Par ailleurs,

le coût initial de développement et la complexité de la gouvernance collective entre les acteurs impliqués (collectivités, clubs sportifs, associations) peuvent poser des défis importants.

Pour surmonter ces problématiques, plusieurs solutions sont identifiées. Une planification précise, intégrant des études prospectives sur les besoins et les usages, est essentielle pour assurer une adéquation entre l'offre et la demande. Une gestion partagée et inclusive des équipements, impliquant des partenariats entre collectivités, associations et opérateurs privés, peut garantir un fonctionnement efficace et équitable. En parallèle, l'amélioration des infrastructures de transport, notamment des mobilités douces, est nécessaire pour élargir l'accessibilité. Enfin, l'intégration de ces pôles dans des stratégies globales d'aménagement urbain, combinant sport, culture et services publics, permet de renforcer leur rôle structurant dans le développement des territoires.

LE STADE PELÉ ET LE PARC JEAN DUBUFFET, UN PARC SPORTIF ET PAYSAGER AU CŒUR DES QUARTIERS SUD - LE HAVRE (76)



Dans le cadre du NPNRU,
un parc sportif de 14 000 m²
a ouvert ses portes fin 2024.

© Philippe Lemetter - Flying Lab

Au Havre, le projet de parc sportif s'inscrit dans le quartier Vallée Béreult/Graville la Vallée, territoire d'intérêt régional du NPNRU. Fruit d'une concertation avec les habitants, ce projet global de près de 52 millions d'euros vise à transformer un secteur de 14 000 m² sur lequel se situait notamment un ensemble de 432 logements Alcéane.

Le nouvel équipement livré fin 2024 comprend :

- Un bâtiment-tribune de 300 places ;
- Trois terrains de football : un terrain d'honneur en gazon naturel, un terrain libre d'accès en gazon naturel et un terrain d'entraînement en gazon synthétique (premier terrain en remplissage rafle de maïs au Havre) ;

- Une piste de course à pied ;
 - Un pumtrack (piste à bosse dédiée à la pratique du deux roues) ;
 - Un terrain de basket 3x3 ;
 - Une aire sportive en plein-air ;
- La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la Ville du Havre, en partenariat avec la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime et l'ANRU.

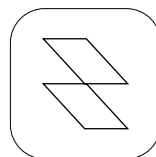
L'innovation réside dans la concentration d'équipements sportifs créant un macro-espace public attractif. Cette démarche répond à un double objectif : désenclaver le secteur et offrir un lieu de vie favorisant les échanges. La méthodologie repose sur une approche par-

ticipative et une vision urbaine globale, transformant un espace cloisonné en un lieu ouvert, accessible aux clubs, associations et grand public. Le principal défi fut de requalifier un territoire stigmatisé en un espace dynamique et verdoyant. La leçon à retenir : un projet urbain réussi nécessite une vision intégrée, associant transformation spatiale, développement social et implication citoyenne.



CONTACT

Sandrine Lemaistre,
chef de projet NPNRU,
Direction aménagement
et maîtrise d'ouvrage,
Ville du Havre
sandrine.lemaistre@lehavre.fr



6

FAVORISER LA MULTIPLICITÉ DES ÉQUIPEMENTS POUR UN EFFET LEVIER SUR LE TERRITOIRE

La multiplication des équipements sportifs dans les zones déficitaires est un enjeu majeur d'aménagement du territoire pour réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive et renforcer la cohésion sociale. Ces infrastructures jouent un rôle essentiel en offrant des lieux d'activité physique qui favorisent la santé publique et encouragent les interactions sociales. Elles contribuent également au dynamisme local en attirant clubs, événements sportifs et investissements, tout en aidant à lutter contre la sédentarité.

Les QPV illustrent particulièrement ce déficit, avec seulement 22 infrastructures pour 10 000 habitants, contre une moyenne nationale de 49⁴. Ce manque limite l'accès des habitants à des espaces adaptés, exacerbant les inégalités sociales et territoriales. Ces zones, confrontées à des difficultés socio-économiques, souffrent d'un manque d'infrastructures modernes, freinant la promotion de l'inclusion et accentuent les déséquilibres en matière d'offre sportive.

Le développement de nouvelles infrastructures se heurte à des contraintes significatives. La rareté du foncier en milieu urbain dense, les coûts élevés de construction freinent leur expansion. Répondre aux besoins d'une population diverse tout en intégrant les évolutions des pratiques sportives nécessite des conceptions modulables et inclusives. Ces défis soulignent l'importance d'une planification stratégique et de partenariats solides.

Des solutions adaptées commencent à émerger. Des programmes nationaux, comme le plan « 5 000 Équipements sportifs » (2024-2026), coordonné par l'Agence nationale du sport, financent la création de nouvelles infrastructures dans les

territoires les plus carencés. Par ailleurs, la rénovation des équipements existants et leur mutualisation entre différents publics – scolaires, clubs et habitants – optimisent les investissements. Enfin, une intégration harmonieuse dans les réseaux de transport et les politiques locales garantit l'accessibilité et la pérennité de ces infrastructures. La Ville de Sarcelles (95) illustre cette démarche avec un projet ambitieux en cours, axé sur l'inclusion et le développement local.

4. Observatoire national de la politique de la ville, « L'accessibilité à pied des équipements sportifs dans les quartiers prioritaires : une bonne couverture mais une offre peu variée », janvier 2019.



© Ville de Sarcelles

PLAN DE RATTRAPAGE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES QUARTIERS SUD – SARCELLES (95)

Le projet s'inscrit dans le cadre du Comité interministériel des villes (CIV), identifiant Sarcelles comme l'un des quatre territoires démonstrateurs prioritaires de la politique de la ville. La commune, confrontée à des défis d'enclavement et de désertification sportive, engage une transformation ambitieuse de ses infrastructures.

Dans le cadre d'un plan de rattrapage de 30 millions d'euros dédié aux quartiers prioritaires, Sarcelles développe un programme d'équipements sportifs diversifiés. L'opération prévoit plusieurs aménagements : réhabilitation de gymnases et de terrains de tennis, construction de terrains de football synthétiques, création d'aires de fitness et de street workout, de terrains de proximité et d'équipements innovants, comme des tables de teqball ou un pas de tir à l'arc. Ce programme a bénéficié d'un concours financier exceptionnel de l'Agence nationale du sport, avec le soutien de l'ANRU, à hauteur de près de 2 millions d'euros.



© Ville de Sarcelles

Les équipements sportifs ont été diversifiés pour créer des espaces ouverts, inclusifs et adaptés.

Sarcelles a fait le choix de transformer ses équipements sportifs en un maillage territorial stratégique. Chaque nouvel aménagement répond à un objectif précis : décroiser les quartiers, offrir des espaces de pratique accessibles à tous et dynamiser

la vie sociale. Les terrains de proximité, le fitness park et les équipements innovants permettent de toucher différents publics, des scolaires aux pratiquants libres. Cette approche multisite et multisport rompt avec l'approche traditionnelle des infrastructures sportives, en créant des espaces ouverts, inclusifs et adaptés aux besoins réels des habitants.

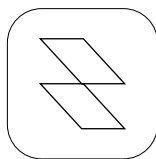


© Ville de Sarcelles



CONTACT

Frédéric Meynard, directeur général adjoint des services, Département aménagement et politique de la ville, Ville de Sarcelles
f.meynard@sarcelles.fr



7

OPTIMISER L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PAR UNE GESTION PARTAGÉE ENTRE SCOLAIRES, CLUBS ET RÉSIDENTS

En milieu urbain dense, où la pression foncière est forte, le développement d'équipements sportifs pose des défis importants, notamment en raison de leur coût élevé et de la rareté des espaces disponibles. Ces contraintes encouragent à concevoir des projets optimisés pour une utilisation intensive, en ciblant une diversité de publics tout au long de la journée et de la semaine, dans une démarche de chronotopie. Un des leviers réside dans la création d'équipements sportifs à la fois destinés au public scolaire, aux clubs et aux résidents en libre accès, dans une logique de mutualisation renforcée.

Durant les heures scolaires, les infrastructures sportives sont principalement utilisées par les élèves. Cela conduit fréquemment à l'implantation d'équipements sportifs scolaires dans les cours d'école, afin de répondre aux besoins réguliers des établissements. Cependant, ces équipements restent souvent inutilisés en soirée et durant les week-ends. Ce sous-usage est lié à des contraintes de gestion et de sécurité : les écoles étant fermées, l'absence de personnel pour superviser ou ouvrir ces espaces limite leur accessibilité à un public plus large.

Une gestion repensée des équipements sportifs scolaires permet d'en ouvrir l'accès à d'autres usagers, comme les clubs sportifs ou les habitants, en dehors des temps scolaires. Cette solution maximise leur usage et encourage la construction de nouveaux équipements directement au sein des établissements. Cela permet de répondre à deux objectifs : diversifier les activités sportives proposées aux élèves et élargir l'accès à ces

infrastructures pour l'ensemble des résidents. À noter qu'au-delà des écoles il est également pertinent d'ouvrir d'autres lieux publics à des activités physiques et sportives. Des salles polyvalentes ou des infrastructures gérées par des clubs pourraient, par exemple, être aménagées pour accueillir différents publics, renforçant ainsi l'offre sportive locale. La Ville de Roubaix (59) a choisi cette approche innovante en concentrant divers équipements sportifs au sein de l'école Brossolette. Cette initiative répond aux besoins des élèves tout en offrant des possibilités d'accès supplémentaires aux habitants, illustrant comment une meilleure gestion et une vision partagée peuvent maximiser l'impact des infrastructures sportives.



© Decathlon

COURS D'ÉCOLE ACTIVES OUVERTES À TOUS – ROUBAIX (59)



Le projet de cours actives à Roubaix développe l'activité physique des enfants pendant et en dehors du temps scolaire.

© Decathlon

Dans les quartiers Sud de Roubaix, la cour de l'école Brossolette a été identifiée comme un espace stratégique pour développer la pratique sportive et compléter le pôle sportif existant en face de l'école, composé d'un terrain couvert de basket-ball et d'une piscine. Ce projet s'inscrit dans une démarche innovante visant à optimiser les espaces disponibles en milieu urbain dense, où le foncier est rare, et à repenser l'accès aux établissements en dehors des temps scolaires. Initié en 2020, il est piloté par la Ville de Roubaix en collaboration avec l'école Brossolette et des partenaires tels que Decathlon, KidzArena et « 1000 Dojos ». Ce programme d'aménagement, structuré en trois phases, vise à transformer la cour en un espace sportif actif et inclusif, accessible aux élèves

pendant le temps scolaire et au public en dehors des horaires scolaires.

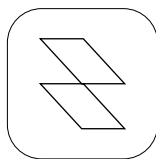
Le projet se distingue par son approche méthodique et progressive, utilisant la cour d'école comme espace ressource. La première phase a débuté avec l'installation d'un city-stade, mais l'objectif de promouvoir l'activité physique pour tous a conduit à des ajustements. La deuxième phase, appuyée par une concertation avec les élèves menée en partenariat avec l'EDHEC, a permis d'identifier les besoins précis, notamment autour des jeux de raquettes. Des tables de ping-pong temporaires ont été testées avec succès avant leur implantation définitive, illustrant l'importance de phases d'expérimentation. Actuellement, la troisième phase

prévoit une transformation en « cours active » accessible en libre accès. L'accès à l'école est géré par un régisseur dédié, qui permet l'ouverture et la fermeture de l'accès aux équipements, et garantit la sécurité du site. Ce projet exemplaire met en lumière comment la réhabilitation d'espaces scolaires peut répondre aux enjeux d'inclusion et de développement sportif, offrant un modèle inspirant pour d'autres territoires.



CONTACT

Jean-Marie Deruy,
directeur des Sports,
Ville de Roubaix
jderuy@ville-roubaix.fr



8

FAVORISER LA MULTIPLICATION D'ESPACES SPORTIFS LÉGERS DANS LES « INTERSTICES » URBAINS

Pour répondre à la forte pression foncière et au coût élevé des projets d'équipements sportifs d'envergure, une solution consiste à implanter de petits aménagements sportifs en plein air sur des espaces urbains sous-utilisés (ex : parkings inutilisés, bordures de quartiers sans programmation, espaces publics ou végétalisés peu animés). Cette approche, associée à des équipements plus importants, permet de créer un maillage territorial dense, offrant des opportunités sportives dans chaque quartier à moindre coût. Les aménagements sportifs légers, comme le marquage au sol de terrains de sport, encouragent l'activité physique quotidienne et favorisent la

santé publique et la cohésion sociale. Cependant, leur mise en œuvre soulève des défis spécifiques : gestion et maintenance (ouverture/fermeture, stockage de matériel), absence de vestiaires, ou manque de confort pour les usagers.

Pour rendre ces espaces pratiques et inclusifs, des solutions telles que des box connectés pour le matériel, l'implication de personnel municipal pour l'entretien et l'ajout d'équipements de confort (toilettes publiques, bancs, espaces de repos) peuvent être mises en place. Ces dispositifs garantissent leur fonctionnalité tout en offrant un cadre accueillant pour les usagers.

Ainsi, en tenant compte de ces points de vigilance, les espaces sportifs légers sont des solutions d'aménagement rapide et à moindre coût, permettant de rééquilibrer l'offre au sein du territoire, en complément d'aménagements sportifs de plus grande envergure. Exemple avec le Playground « Fête le Mur » porté par la Ville de Roubaix (59).



© Fête le Mur

PLAYGROUND « FÊTE LE MUR » - ALMA, ROUBAIX (59)



© Ville de Roubaix

**Un terrain
de tennis ludique
et accessible
ouvert 24h/24
dans le quartier
de l'Alma.**

Dans le quartier de l'Alma à Roubaix, déficitaire en équipements sportifs, la Ville a initié un projet rapide et innovant pour répondre aux besoins locaux en attendant la construction d'infrastructures prévues dans le cadre du renouvellement urbain.

En 2023, en partenariat avec l'association Fête le Mur, l'ANS, Renault et Dr Colors, un « playground » de tennis a été aménagé sur un terrain bitumé existant. Conçu pour encourager une pratique ludique et accessible du tennis, il comprend trois terrains réduits signalés par un marquage au sol (600 m² au total) et un kit de matériel de tennis fourni par Fête le Mur, stocké dans une box connectée. En libre accès 24 h/24, cet espace est utilisé par des acteurs variés :

le Tennis Club de Roubaix, des écoles, le centre social, et deux associations sportives du quartier. Ce projet témoigne de la volonté de démocratiser un sport parfois perçu comme élitiste dans ce quartier populaire.

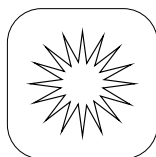
Le Playground de l'Alma se distingue par son approche pragmatique et inclusive, exploitant un espace existant pour offrir un accès immédiat à une activité sportive structurée. L'association Fête le Mur a joué un rôle clé en fournissant un matériel adapté à une pratique simplifiée et en assurant une animation régulière avec des éducateurs locaux, renforçant ainsi le lien social et l'adhésion communautaire. Le design actif des terrains réduit le besoin en

équipements complexes, tandis que la concertation en cours pour l'ajout d'un espace famille illustre une approche participative. Ce projet démontre comment une intervention rapide, peu coûteuse et bien pensée peut revitaliser un quartier tout en créant une dynamique sportive et sociale. Il offre une leçon précieuse pour d'autres territoires souhaitant optimiser des espaces urbains inexploités en faveur du sport pour tous.



CONTACT

Jean-Marie Deruy,
directeur des Sports,
Ville de Roubaix
jderuy@ville-roubaix.fr



PROGRAMMER LES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS pour diversifier les pratiques et encourager l'inclusion

La programmation des aménagements sportifs joue un rôle clé dans la dynamisation des territoires, notamment dans les QPV. Ces espaces nécessitent des stratégies adaptées pour répondre aux attentes diversifiées des habitants et encourager l'activité physique sous toutes ses formes. En QPV, les inégalités d'accès, la sédentarité et la sous-représentation de certains publics, comme les femmes et les jeunes, soulignent l'importance de dispositifs inclusifs et accessibles. Cette partie propose des approches complémentaires pour favoriser la pratique sportive

dans les QPV grâce à une programmation adaptée des équipements. Il s'agit notamment d'implanter des équipements multisports en libre accès pour encourager la pratique spontanée, de diversifier les infrastructures sur le territoire, d'animer l'espace public avec des aménagements ludiques et de design actif, et de nommer les lieux de manière inclusive pour attirer une diversité de publics. Ces démarches répondent à des défis majeurs : gestion efficace des espaces, réduction des barrières financières ou culturelles, et promotion de l'inclusivité.

9

INCITER AU SPORT PAR DES AMÉNAGEMENTS MULTISPORTS EN LIBRE ACCÈS

L'installation d'aménagements multisports en libre accès dans les QPV permet de lutter contre la sédentarité et d'améliorer le bien-être des habitants. De fait, ils offrent des espaces accessibles sans barrière financière pour une pratique sportive spontanée. Cependant, leur mise en œuvre soulève des enjeux spécifiques liés à leur conception, leur gestion et leur durabilité. Pour être efficaces, ces équipements doivent répondre aux besoins des popula-

tions locales, souvent variées en âge et en genre, et aux attentes diverses. Leur localisation stratégique, dans des zones accessibles et sécurisées, est cruciale pour que leur fréquentation soit garantie. Le confort d'usage de ces lieux est particulièrement important pour garantir une diversité des publics, et notamment permettre la fréquentation par des publics féminins. La visibilité des cheminements menant au site, l'éclairage, la présence de toilettes et de bancs sont autant de leviers qui permettent une diversité des usagers. Une conception diversifiée, incluant plusieurs disciplines sportives, favorise

une utilisation large et régulière. Sans cela, les infrastructures risquent d'être sous-utilisées ou appropriées par des groupes spécifiques, excluant d'autres publics. Une gestion et une maintenance adéquates sont également à prévoir. En libre accès, ces équipements subissent une utilisation intensive, qui peut accélérer leur détérioration. Sans entretien régulier,

ils perdent leur attractivité et alimentent un sentiment de négligence chez les habitants du quartier. La mobilisation de partenaires locaux, comme des associations sportives ou des clubs, peut contribuer à l'entretien et à l'animation des espaces, tout en impliquant les habitants dans leur gestion. Pour prévenir les conflits d'usage, des règles claires doivent être établies et communiquées aux usagers.

PLAINE SPORTIVE - BELLEVUE, HOMBOURG-HAUT (57)

Entre Metz et Forbach, proche de la frontière allemande, la commune de Hombourg-Haut (6 499 habitants) illustre la reconversion dynamique des villes du bassin houiller lorrain. Dans le cadre du NPNRU, le quartier des Chênes bénéficie d'une requalification ambitieuse, intégrant notamment la création d'une plaine sportive et de loisirs. Labellisée « Ville active et sportive » depuis 2018 et récemment « Terre de Jeux 2024 », Hombourg-Haut investit dans le sport comme levier de lien social et de revitalisation. Le projet, d'un coût global de 2 079 414,91 euros, dont 62 % financés par la Ville et 35 % par l'ANRU, prévoit la transformation d'un site sous-utilisé en un espace inclusif et multifonctionnel, adapté à toutes les générations.

Cette plaine sportive illustre une innovation en matière d'aménagement d'équipements sportifs avec des infrastructures modulaires, accessibles et durables : des terrains multisports, une aire de fitness, des murs d'escalade et des chemins piétonniers interconnectés. Avec deux gym-



© Ville de Hombourg-Haut

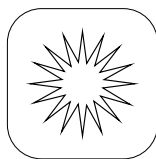
La plaine sportive de Hombourg-Haut transforme plus de 2 000 m² d'espaces délaissés en équipements multisports accessibles et durables.

nases, plusieurs terrains de football et multisports, ainsi que des équipements variés (comme des pas de tir à l'arc et des boudodromes), le projet renforce l'existant tout en répondant à de nouveaux besoins. L'approche d'aménagement léger, combinée à une méthodologie fondée sur la concertation citoyenne, a permis une réalisation rapide et adaptée aux attentes des habitants. Ces espaces favorisent les pratiques sportives, l'inclusion sociale, la santé et le bien-être

des habitants, renforçant ainsi le dynamisme d'une ville où plus d'une quinzaine d'associations sportives se distinguent par leurs résultats et leur implication éducative.



CONTACT
Simon Wehrle,
chargé de mission politique
de la ville et NPNRU,
Communauté de communes
Freyding-Merlebach
simon.w@cc-freyding-
merlebach.fr



10

FAVORISER LA DIVERSITÉ DES DISCIPLINES ET DES PUBLICS PAR UNE DIVERSITÉ DES ÉQUIPEMENTS

La création d'une
plaine des sports
dans les QPV

constitue une réponse pertinente aux enjeux de diversité et d'accessibilité des pratiques sportives. Ces espaces centralisés, regroupant une large gamme de disciplines (sports collectifs, individuels, loisirs actifs, fitness), permettent de répondre aux besoins variés des habitants. En offrant un lieu où différents publics – enfants, jeunes, adultes, seniors – peuvent se retrouver, ces infrastructures encouragent les échanges intergénérationnels et interculturels, renforçant ainsi le lien social et le sentiment d'appartenance au quartier. En outre, elles jouent un rôle clé dans la lutte contre la sédentarité et dans la promotion de la santé publique, en rendant le sport plus accessible au quotidien. Cette polarité sportive peut également permettre d'attirer des publics résidant hors du QPV au sein du quartier, et ainsi favoriser la mixité sociale et valoriser l'image du quartier.

La mise en œuvre d'une plaine des sports nécessite une planification stratégique pour garantir sa localisation dans des zones accessibles et adaptées aux attentes des usagers. Les coûts d'installation, d'entretien et de gestion, souvent élevés, imposent une collaboration

étroite entre collectivités et associations sportives. Par ailleurs, la diversité des disciplines peut générer des conflits d'usage entre les publics, ce qui souligne la nécessité d'une gouvernance claire et d'une organisation efficace des créneaux et des accès. Pour surmonter ces obstacles, des solutions telles que l'intégration d'équipements modulables, la conception participative avec les habitants et la mutualisation des ressources sont indispensables. En mettant en place ces stratégies, les plaines des sports peuvent devenir de véritables leviers de transformation, améliorant la qualité de vie dans les QPV et dynamisant durablement ces territoires.



© Matthieu Colin

PLAINE DES SPORTS – SAINT-CHAMAND, AVIGNON (84)



© Matthieu Colin

La Plaine des sports de Saint-Chamand propose une grande diversité de pratiques sportives pour tous les âges et niveaux, du skate-park aux terrains multisports.

La Plaine des sports, située dans le quartier Saint-Chamand d'Avignon, s'inscrit dans le cadre du NPNRU. Ce projet d'aménagement, porté par la Ville d'Avignon, vise à offrir aux habitants un espace de 7 ha dédié à la pratique sportive et à la détente. La première phase de l'opération a permis la création de 17 équipements ludo-sportifs, dont un parcours santé, un skate park, un city-stade et une Happy Box pour les enfants (espace en hauteur qui combine trampoline, toboggans, échelles, tunnels, filets tridimensionnels, zone d'escalade). Ce programme de renouvellement urbain a un coût

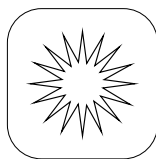
global de 3,5 millions d'euros, avec une forte implication des acteurs locaux.

Ce projet se distingue par son innovation dans la programmation des équipements sportifs, en offrant une grande diversité de pratiques pour tous les âges et niveaux. L'ajout d'équipements comme un terrain de rugby, une aire de fitness en plein air, un skate park et un pump track (circuit tout terrain fermé) permet de couvrir une large palette de disciplines. La démarche, fondée sur une écoute des besoins des habitants et une consultation participative, a été

un levier pour renforcer l'attractivité du quartier. En multipliant les espaces accessibles, la Ville d'Avignon a démontré qu'une approche inclusive du sport peut jouer un rôle central dans la revitalisation des quartiers populaires.



CONTACT
Delphine Bellon,
directrice de l'Habitat et
du Renouvellement urbain,
Ville d'Avignon
delphine.bellon@mairie-
avignon.com



11

FAVORISER LA MARCHÉ DANS L'ESPACE PUBLIC PAR DE LA SIGNALÉTIQUE

Favoriser la marche
dans l'espace public
grâce au design actif

représente une stratégie clé pour améliorer le cadre de vie et encourager l'activité physique dans les QPV. La mobilité active constitue un levier majeur de l'amélioration de la santé pour des populations marquées par la sédentarité. Ces territoires, souvent caractérisés par des espaces publics sous-valorisés, bénéficient particulièrement de l'intégration de parcours piétons sécurisés, ludiques et connectés aux équipements essentiels comme les écoles, commerces et espaces de loisirs. Le design actif permet de lutter contre les inégalités d'accès à la mobilité douce en rendant les déplacements à pied plus agréables, inclusifs et accessibles à tous, notamment aux populations vulnérables telles que les enfants et les seniors.

La qualité des infrastructures, la sécurité des trajets et leur attractivité sont des enjeux majeurs. Des problèmes tels que l'absence de végétalisation, de signalétique adaptée ou de points de repos peuvent limiter leur usage. En intégrant des éléments de confort (bancs, éclairage, ombrage) et des solutions innovantes comme des marquages au sol ludiques ou des incitations interactives, ces parcours deviennent des outils efficaces pour encourager la pratique quotidienne de la marche tout en revalorisant l'espace public. Ces initiatives, lorsqu'elles sont bien planifiées, contribuent à la fois à la santé publique, à la cohésion sociale et à la durabilité des quartiers.



© Ville de Saint-Pol-sur-Mer

CHEMINEMENTS ACTIFS VERS L'ÉCOLE – CITÉ DES CHEMINOTS, SAINT-POL-SUR-MER (59)



© Ville de Saint-Pol-sur-Mer

Un parcours ludique
et coloré encourage
la marche à pied
et transforme
les cheminements
vers l'école
en expérience
attractive pour
les enfants.

Dans le quartier de la cité des Cheminots à Saint-Pol-sur-Mer, inscrit dans un contexte de renouvellement urbain, la fermeture de l'école maternelle Copernic a conduit à relocaliser les élèves à l'école Vancauwenberghe, située à 700 m. Ce changement posait un défi pour garantir un cheminement sécurisé et attractif aux enfants et à leurs familles. Pour répondre à cet enjeu, la Communauté urbaine de Dunkerque, en partenariat avec l'artiste local Yori, a créé un parcours ludique et interactif sur les trottoirs, inspiré des jeux vidéo.

Réalisé pour un coût modeste de 10 000 euros, financé par la Région et la Communauté urbaine, ce projet innovant visait à encourager la marche tout en valorisant l'espace public. Il s'appuie sur le design actif pour transformer un trajet scolaire en une expérience ludique. À travers

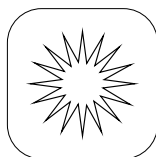
un marquage au sol coloré et interactif, les enfants sont invités à marcher, courir et sauter, ce qui rend le trajet plus attractif et engageant. La méthodologie a combiné une analyse des usages avec une approche créative portée par un artiste local, facilitant l'adhésion des usagers. Les principaux leviers de réussite ont été la simplicité de l'intervention, son faible coût et son impact direct sur la qualité de vie. Ce projet démontre qu'un aménagement minimaliste et bien pensé peut encourager des pratiques durables comme la marche à pied, offrant ainsi un modèle inspirant pour d'autres territoires confrontés à des problématiques similaires.



© Ville de Saint-Pol-sur-Mer



CONTACT
Thibault Devillard,
directeur du renouvellement
urbain,
Communauté Urbaine de
Dunkerque
thibault.devillard@cud.fr



12

PROPOSER DES ESPACES SPORTIFS SOLIDAIRES POUR ATTIRER UN PUBLIC LARGE

Regrouper des équipements sociaux et sportifs dans un même espace offre des avantages significatifs pour les usagers et les territoires. Cette proximité favorise la complémentarité des usages : elle permet l'organisation d'activités combinant sport, culture et services sociaux, répondant ainsi à une diversité de besoins. Elle simplifie l'accès pour les habitants, en particulier dans les quartiers prioritaires, en centralisant plusieurs services dans un lieu unique. Ces espaces multifonctionnels renforcent la cohésion sociale en créant des lieux de rencontre intergénérationnels et interculturels, et luttent en même temps contre l'exclusion en touchant des publics éloignés des pratiques sportives ou sociales. Sur le plan économique, la mutualisation des infrastructures réduit les coûts d'investissement et de gestion, tout en facilitant les partenariats publics et privés. Ce modèle intégré dynamise les territoires, valorise les espaces sous-utilisés et contribue à l'attractivité locale.



© DR

DOJOS SOLIDAIRES - GRIGNY (91)



© DR

Des espaces sportifs accessibles dans les établissements scolaires pour démocratiser la pratique du judo et attirer un public diversifié.

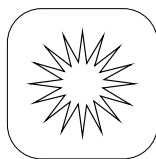
Dans le cadre du programme national « 1 000 Dojos », deux dojos ont été inaugurés à Grigny, dans des établissements scolaires des quartiers prioritaires. Ce programme vise à créer des espaces dédiés à la pratique du judo dans les écoles, en particulier dans les zones sensibles. Les dojos de Grigny ont été financés par l'Agence nationale du sport (80 %) et France Judo (20 %), dans une démarche de renouvellement urbain et de démocratisation de l'accès au sport.

Le projet s'inscrit dans un contexte d'amélioration des infrastructures sportives locales et d'inclusion sociale. L'implantation de ces dojos dans des établissements scolaires per-

met une accessibilité maximale, en optimisant les locaux scolaires pour la pratique sportive et en réduisant les temps de trajet pour les familles. Cette opération novatrice favorise la pratique du judo et d'activités périscolaires tout en offrant des créneaux supplémentaires pour le club local, l'USG Judo. En multipliant les points d'accès à la pratique sportive dans un cadre éducatif, le projet attire un public large et diversifié. Les leviers de réussite incluent l'implication des acteurs locaux, le soutien financier des partenaires institutionnels, et la capacité à surmonter des défis logistiques pour aménager des espaces dédiés au sport dans des lieux initialement non prévus à cet effet.



CONTACT
Léa Znaty,
directrice Aménagement
et Renouvellement urbain,
Ville de Grigny
lea.znaty@grigny91.fr



13

NOMMER LE LIEU DE MANIÈRE INCLUSIVE POUR ATTIRER UN LARGE PUBLIC

Au-delà de la programmation et de l'implantation dans le plan urbain d'équipements sportifs favorables à l'exercice de telle ou telle discipline, et plus accessibles à tel type de public, notamment les femmes, nommer un espace sportif de manière inclusive est un levier stratégique pour permettre son accessibilité à certaines catégories d'usagers, en particulier dans les QPV. Dans ces territoires marqués par des inégalités sociales et culturelles, le choix d'un nom peut transformer la perception et l'appropriation d'un lieu par les habitants. En rendant hommage à une figure féminine ou en optant pour une dénomination qui évoque l'ouverture et la diversité, il est possible de rendre un espace plus accueillant, notamment pour les publics traditionnellement moins présents dans les infrastructures sportives, comme les femmes et les jeunes filles. Dans les QPV, certains publics sont souvent sous-représentés dans la pratique sportive en raison de stéréotypes genrés, d'un manque de modèles inspirants ou d'obstacles culturels. Attribuer une dé-

nomination inclusive contribue à déconstruire ces freins en valorisant des figures ou des thématiques porteuses d'émancipation et d'égalité. Cependant, cette démarche pose aussi des problématiques : le choix du nom doit être pertinent pour les résidents du quartier, éviter les controverses et s'accompagner d'une communication adaptée pour en maximiser l'impact.

Pour répondre à ces défis, plusieurs solutions peuvent être mises en œuvre. Une consultation locale peut permettre d'impliquer les habitants dans le choix du nom, renforçant leur attachement au lieu. En outre, associer la dénomination à une programmation inclusive et diversifiée, ciblant notamment les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap, garantit que l'intention symbolique se traduit dans les usages concrets. Enfin, des partenariats avec des associations sportives, éducatives et culturelles locales peuvent amplifier le rôle du lieu comme espace fédérateur et participatif.

MAISON DES SPORTS ALICE-MILLIAT - BELLEVUE, NANTES (44)



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

**La Maison des sports abrite
75 associations et représente
un lieu central pour le sport à Nantes.**

Située dans le QPV Bellevue à Nantes, la Maison des sports a été renommée en 2020 en hommage à Alice Milliat, rameuse mais aussi nageuse et hockeyeuse, pionnière du sport féminin. Abritant 75 associations, cet équipement est un lieu central pour le sport dans la métropole nantaise. La décision de lui attribuer le nom d'Alice Milliat reflète une volonté du Département de Loire-Atlantique, propriétaire de l'équipement de rendre hommage à une figure féminine nantaise oubliée de l'histoire pendant tant d'années. Elle s'inscrit également dans le projet de Nantes Métropole d'engager le quartier dans une

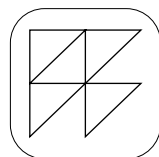
démarche inclusive. La gestion de l'équipement est assurée par une association composée d'utilisateurs.

La dénomination de la Maison des sports en l'honneur d'Alice Milliat dépasse le simple hommage symbolique. Elle constitue une initiative innovante pour promouvoir l'inclusion et l'égalité dans un quartier marqué par des inégalités sociales et un faible taux de pratique sportive féminine. Ce choix permet de valoriser la place et le rôle des femmes dans le sport, tout en inspirant un public diversifié, notamment les jeunes filles et les femmes, à investir cet espace. La

communication autour de cette démarche et l'intégration d'activités sportives adaptées à tous les publics renforcent l'attractivité de l'équipement. Ce projet démontre qu'un choix symbolique bien pensé peut transformer l'image et l'utilisation d'une infrastructure, offrant ainsi un exemple inspirant pour d'autres territoires souhaitant encourager la mixité et la cohésion sociale par le sport.



CONTACT
Éric Bouquin,
directeur des Sports,
Nantes Métropole
eric.bouquin@nantesmetropole.fr



CONCEVOIR les équipements sportifs

La conception des équipements sportifs est un levier clé pour répondre aux besoins actuels tout en anticipant les défis de demain. Cette partie explore deux axes essentiels : la réhabilitation des infrastructures existantes, qui valorise le patrimoine tout en optimisant l'utilisation des

ressources, et la conception d'équipements résilients, pensés pour s'adapter aux évolutions climatiques, sociales et économiques. Ces approches permettent de développer des infrastructures durables, inclusives et adaptées aux territoires.

14

RÉHABILITER ET ADAPTER LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

Réhabiliter un équipement sportif existant présente des enjeux majeurs, à la

croisée des préoccupations environnementales, économiques et sociales. Sur le plan écologique, la rénovation peut, lorsque toutes les conditions sont réunies, permettre de réduire l'empreinte environnementale tout en valorisant les structures existantes. La réhabilitation s'inscrit alors dans une démarche durable, notamment lorsqu'elle intègre des solutions d'écoconception, comme l'utilisation de matériaux biosourcés ou l'installation de systèmes énergétiques passifs.

Économiquement, cette approche peut, dans certains cas, représenter un intérêt par la réutilisation des fondations et des structures de base qui réduit les coûts de construction, tout en évitant de mobiliser un foncier supplémentaire.

La réhabilitation peut également participer de la valorisation du patrimoine bâti et du renforcement de l'identité locale. Certains équipements sportifs possèdent en effet une valeur architecturale ou émotionnelle pour les habitants, et leur rénovation peut stimuler un sentiment d'appartenance au territoire. Elle permet également de maintenir l'activité partielle du site pendant les travaux, minimisant ainsi les perturbations pour les usagers.

Cependant, des défis techniques et financiers importants subsistent. La rénovation peut ainsi révéler des contraintes imprévues, comme des défauts structurels ou des besoins de dépollution, augmentant les coûts et les délais. Les limites des infrastructures existantes peuvent également restreindre la flexibilité des aménagements. Ces contraintes nécessitent une expertise pointue pour concevoir des solutions adaptées et optimiser les performances et l'usage futur.

RÉHABILITATION DES HALLES DE TENNIS DES CHAULAIS EN PÔLE MULTISPORT NATURELLEMENT TEMPÉRÉ - GRIGNY (91)

La réhabilitation des halles de tennis des Chaulais, situées au sud du secteur des Tuileries dans la ZAC Centre-Ville de Grigny, s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain. Ces équipements vétustes, regroupant quatre courts couverts et des courts extérieurs, ne répondaient plus aux besoins sportifs du quartier, notamment ceux liés aux pratiques scolaires et associatives. Ils nécessitaient une transformation pour s'intégrer dans un futur quartier mixte et dynamique, et leur accessibilité devait être améliorée. Le projet vise à créer un plateau sportif polyvalent de 4 200 m², combinant rénovation des halles existantes et construction d'une troisième halle. Labellisé « Biosourcé niveau 1 » et « NF HQE », ce pôle met en œuvre une conception écologique innovante. Estimés à 6,2 millions d'euros, les travaux ont été cofinancés par l'Agence nationale du sport et pilotés par la Ville de Grigny, avec une livraison effectuée en 2024.

Ce projet apporte une réponse aux enjeux de diversité des pratiques sportives en QPV en



© Atelier Aconcept

adaptant l'offre aux besoins des écoles et du tissu associatif local. L'approche innovante repose sur une écoconception exemplaire, intégrant des matériaux biosourcés et un système de gestion climatique naturel. La restructuration des volumes existants valorise le patrimoine architectural tout en offrant des espaces lumineux et fonctionnels. Les défis de la rénovation, combinant préservation et modernisation, sont relevés grâce à

une collaboration étroite entre la maîtrise d'ouvrage et une équipe de maîtrise d'œuvre qualifiée : Atelier Aconcept (architecte-urbaniste mandataire), Gaïa Ingénierie (bureau d'études structure), Cardonnel (bureau d'études fluides). Ce projet constitue un modèle pour d'autres territoires, illustrant comment des infrastructures sportives peuvent renforcer la cohésion sociale et répondre aux exigences environnementales.

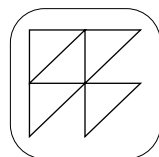


© Atelier Aconcept



CONTACT

Bozena Kluba, cheffe
de projet ANRU,
Direction de l'aménagement
et du renouvellement urbain,
Ville de Grigny
bozena.kluba@grigny91.fr



15

CONCEVOIR DES ÉQUIPEMENTS RÉSILIENTS

La conception d'équipements sportifs résilients sur le plan environnemental est devenue une priorité face aux défis du changement climatique, de l'épuisement des ressources naturelles et de la nécessité de réduire l'impact écologique des infrastructures. Ces équipements doivent répondre à une double exigence : limiter leur empreinte environnementale tout en s'adaptant aux contraintes climatiques croissantes telles que les vagues de chaleur, les inondations ou les épisodes de sécheresse. Cela implique une approche globale, intégrant des matériaux durables, des énergies renouvelables et des systèmes de gestion optimisés des ressources comme l'eau et l'énergie. La pression sur les budgets publics et les attentes croissantes des citoyens pour des infrastructures écologiques ajoutent à l'urgence d'une transition vers des équipements sportifs plus responsables. Ces infrastructures ne

sont pas seulement des lieux de pratique physique : elles doivent également incarner un engagement fort en faveur du développement durable, sensibilisant les usagers à l'importance de comportements écoresponsables. Par exemple, l'utilisation de matériaux biosourcés ou recyclés, la végétalisation pour limiter les îlots de chaleur, et l'installation de panneaux solaires ou de systèmes de récupération des eaux de pluie permettent de concilier écologie et fonctionnalité. Cependant, l'investissement initial pour concevoir des équipements écologiques peut être élevé, et leur mise en œuvre nécessite une planification rigoureuse ainsi que la mobilisation de compétences techniques spécifiques. De plus, garantir leur durabilité à long terme suppose de penser dès le départ à leur adaptabilité face aux évolutions des besoins et des usages. Concevoir des équipements sportifs résilients sur le plan

environnemental va donc bien au-delà d'une simple démarche technique. C'est une réponse globale aux enjeux contemporains, alliant réduction de l'impact écologique, adaptation aux défis climatiques, et intégration sociale. Ces infrastructures participent à une urbanisation durable, contribuent à l'éducation environnementale des usagers, et renforcent l'attractivité des territoires en affirmant leur engagement dans la transition écologique.

COMPLEXE SPORTIF LÉO-LAGRANGE - VAL-DE-REUIL (27)

Ce projet ambitieux remplace un gymnase vieillissant et obsolète en offrant un équipement moderne et performant sur un terrain de 4 000 m². Le coût total du projet est de 11 millions d'euros, financés en large partie par la Ville de Val-de-Reuil et l'ANRU. Le complexe se distingue par son design innovant et sa parfaite intégration dans le tissu urbain, créant un véritable lieu de vie et de rassemblement pour la communauté.

Ce complexe sportif est un exemple d'équipement résilient, conçu non seulement pour répondre aux besoins sportifs locaux, mais aussi pour s'intégrer harmonieusement à son environnement. L'architecture moderne du bâtiment, par sa structure en bois, biosourcée et produite à partir de sapin lamellé-collé d'Autriche, minimise les émissions de carbone. L'usage de panneaux photovoltaïques sur la toiture, qui permettent de produire 18 kWc (kilowatts-crête)



© Ville de Val-de-Reuil

d'énergie renouvelable, et l'utilisation d'un éclairage à variation d'intensité réduisent la dépendance énergétique du bâtiment. Le site est aussi conçu pour optimiser la gestion des eaux pluviales (système de rétention) et celle des matériaux via l'utilisation des déblais de construction pour créer des jeux de reliefs paysagers. Cette approche intégrée

contribue à réduire significativement l'empreinte écologique du complexe tout en garantissant une intégration harmonieuse dans l'environnement urbain. Sa conception, imaginée par l'agence Studios Architecture, prend ainsi en compte les enjeux de durabilité et de convivialité, avec des espaces ouverts et fonctionnels qui favorisent l'inclusion sociale. La méthodologie de conception a impliqué une étroite collaboration entre la Ville, les architectes et les partenaires pour répondre aux défis techniques et environnementaux, et créer un équipement capable de résister aux évolutions futures.

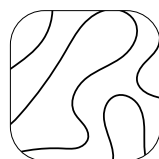


© Ville de Val-de-Reuil



CONTACT

Cheree Bellenger, cheffe
de projet Renouvellement
urbain, Ville de Val-de-Reuil
cbellenger@valdereuil.fr



ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT SPORTIF par l'animation de la pratique sportive

Pour maximiser l'impact des aménagements sportifs, leur accompagnement par une animation adaptée est essentiel, en particulier dans les QPV. Ces territoires, souvent confrontés à des obstacles sociaux et économiques, nécessitent des initiatives spécifiques pour rendre le sport accessible, attractif et inclusif. Cette partie explore des approches complémentaires pour encourager la pratique sportive : lever les

barrières économiques pour faciliter l'accès aux clubs, utiliser le sport pour animer les pieds d'immeuble, et former des professionnels issus des quartiers pour encadrer des activités adaptées. Ces stratégies montrent comment des actions ciblées, couplées à des infrastructures de qualité, peuvent transformer le sport en un véritable vecteur de cohésion sociale et d'inclusion dans des territoires défavorisés.

16

RENDRE LA PRATIQUE EN CLUB ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE PAR UNE RÉDUCTION DES BARRIÈRES ÉCONOMIQUES

Rendre la pratique sportive en club accessible au plus grand nombre dans les QPV est un enjeu majeur pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales. Les taux d'inscription en club y restent faibles : en 2020, le taux de licences sportives dans les QPV était estimé à 12,2 %, soit 0,65 million de licences pour 5,30 millions de résidents. En comparaison, le taux national était de 24,1 %⁵. Cette sous-représentation est en grande partie due aux obstacles économiques, notamment les frais d'adhésion, de licence et d'équipement, qui rendent la pratique en club inaccessible pour de nombreuses familles. Ces inégalités privent les jeunes des bénéfices

physiques, sociaux et éducatifs du sport, et amplifient le sentiment d'exclusion sociale. Les problématiques sont multiples. Les clubs sportifs, souvent sous-financés, peinent à proposer des tarifs adaptés sans compromettre leur viabilité. Par ailleurs, les dispositifs d'aide comme le pass Sport, bien que pertinents, ne sont pas toujours connus des familles et des clubs. De plus, les inégalités de genre et la sous-représentation de certaines disciplines sportives dans les QPV aggravent l'inaccessibilité pour une partie des habitants. Pour relever ces défis, plusieurs solutions émergent. Le pass Sport, qui offre une réduction de 50 euros

sur les frais d'inscription, a démontré son efficacité en réduisant la barrière financière, notamment lorsqu'il est complété par des subventions locales. La Ville de Grigny, par exemple, a doublé les effets du pass Sport en y associant des financements municipaux, ce qui a permis une augmentation significative des inscriptions (+85 % chez les 13-15 ans et +27 % chez les femmes). Une communication ciblée auprès des familles et un accompagnement des clubs pour promouvoir ces aides sont essentiels. Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation

valorisant la diversité des disciplines et l'égalité des genres peuvent renforcer l'attractivité des clubs. En mobilisant ces leviers, les QPV peuvent transformer les clubs sportifs en vecteurs d'inclusion sociale et de cohésion communautaire. Ces initiatives nécessitent une coopération étroite entre les collectivités, les clubs sportifs et les acteurs locaux pour maximiser leur impact et leur pérennité.

5. Source des données : Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP), Mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES).

MISE EN PLACE DU PASS SPORT - GRIGNY (91)

Dans le cadre de sa politique sportive volontariste, la Ville de Grigny, inscrite en QPV, s'est engagée à rendre le sport accessible à tous. Confrontée à un taux d'adhésion aux clubs sportifs bien en deçà de la moyenne nationale (40 % des 6-15 ans, contre 63 %), Grigny a déployé le dispositif pass Sport pour répondre aux besoins de ses habitants et relancer la dynamique du mouvement sportif local. Cette aide financière de 50 euros, mise en place par l'État via l'Agence nationale du sport et complétée par la Ville, vise à réduire les barrières financières

pour les familles. Grâce à ce dispositif, les clubs sportifs de Grigny proposent une inscription à coût réduit (50 euros au maximum par an), facilitant l'accès à des disciplines variées. Ce projet s'intègre dans une stratégie globale qui inclut le développement d'équipements sportifs, le soutien à la professionnalisation et l'inclusion par le sport.

Le déploiement du pass Sport a permis de répondre directement à la question des freins économiques limitant l'accès au sport en club pour de nombreuses familles. En couplant

cette aide nationale avec un soutien municipal, la Ville a multiplié les inscriptions dans les clubs locaux, enregistrant une augmentation significative des adhésions : +85 % pour les 13-15 ans, +123 % au club de natation et +110 % au football. Ce dispositif a également permis une augmentation de 27 % des inscriptions féminines, renforçant ainsi l'inclusion et l'égalité d'accès. La réussite de cette démarche repose sur une méthodologie intégrée, alliant communication active auprès des habitants, soutien direct aux clubs et gestion partenariale efficace. Ce modèle démontre l'impact d'une politique incitative sur le renforcement du tissu associatif local et offre une feuille de route inspirante pour d'autres territoires souhaitant démocratiser l'accès à la pratique sportive.

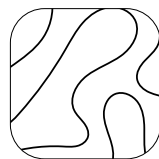


Le pass Sport facilite l'accès aux clubs sportifs avec un tarif réduit et une aide financière pour lever les barrières économiques.

© Aude Alcover / Icon Sport



CONTACT
Fabrice Lebre,
directeur des Sports,
Ville de Grigny
fabrice.lebre@grigny91.fr



17

ANIMER LES PIEDS D'IMMEUBLE PAR LE SPORT, EN LIEN NOTAMMENT AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX

L'animation des pieds d'immeuble par le sport en QPV répond à des enjeux cruciaux d'accessibilité, de cohésion sociale et de revalorisation de l'espace public. Dans ces quartiers, marqués par des fragilités économiques et sociales, les activités sportives gratuites organisées directement au pied des résidences notamment sociales, en lien avec les bailleurs, permettent de lever des barrières souvent infranchissables pour les habitants telles que les coûts d'inscription, les contraintes de déplacement ou encore le manque d'infrastructures adaptées. En amenant le sport au plus près des résidents, ces initiatives offrent un accès immédiat à une pratique physique bénéfique pour la santé et le bien-être, tout en stimulant la réappropriation des espaces publics souvent perçus comme délaissés ou insécurisés.



© Drop de Béton

Cependant, cette démarche soulève plusieurs problématiques. La gratuité des activités, bien qu'essentielle pour garantir l'inclusivité, impose des défis financiers importants aux porteurs de projet. Trouver des financements pérennes et établir des partenariats solides avec les collectivités, les bailleurs sociaux et les associations sportives reste complexe. De plus, ces interventions ponctuelles risquent de ne pas avoir l'impact souhaité si elles ne débouchent pas sur une pratique sportive durable, en club ou en autonomie. L'organisation d'animations dans des espaces publics nécessite également une gestion fine pour prévenir les conflits d'usage et garantir la sécurité des participants, notamment des plus jeunes.

Malgré ces défis, les opportunités qu'offre cette démarche sont significatives. Ces initiatives transforment les pieds d'immeuble en lieux de vie actifs et conviviaux, favorisant les interactions entre générations et cultures, et renforçant le lien social. Elles permettent également de sensibiliser à l'importance de l'activité physique, en touchant des publics souvent éloignés des pratiques sportives formelles, tels que les femmes, les enfants ou les personnes en situation de handicap. Pour maximiser leur impact, il est crucial de les inscrire dans une stratégie à long terme, articulée avec les clubs sportifs locaux et les structures éducatives, afin d'ancrer ces pratiques dans le quotidien des habitants et de répondre durablement aux besoins des territoires.

DROP DE BÉTON : ANIMATIONS SPORTIVES AU CŒUR DES QUARTIERS - GIRONDE (33)



© Drop de Béton

**Des animations
sportives itinérantes
pour renforcer
le lien social au cœur
des quartiers.**

Dans le cadre des interventions en QPV, l'association Drop de Béton utilise le rugby comme outil d'éducation, de cohésion sociale et d'insertion professionnelle. Présente en Gironde et en Île-de-France, elle mène des actions diversifiées adaptées aux besoins des quartiers. L'opération « Pied d'immeuble » illustre cette démarche : des journées de sensibilisation au rugby sont organisées directement au pied des résidences des QPV, mobilisant de 200 à 300 participants par événement. Ces animations s'appuient sur un partenariat large avec les villes, CCAS, bailleurs sociaux et forces de l'ordre. Elles visent à renforcer les liens entre les résidents tout en promouvant le bien-être du sport. Dans le cadre du NPNRU, Drop de Béton collabore également avec des entreprises comme Bouygues Construction

pour animer les quartiers en phase de travaux et sensibiliser les habitants aux transformations urbaines. Malgré ses succès, l'association fait face à des défis, notamment un manque d'espaces libres pour ses activités et une complexité financière due à des financements annuels fragmentés.

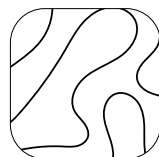
L'opération « Pied d'Immeuble » innove en rendant le sport accessible directement dans les espaces de vie des habitants, levant les barrières géographiques et financières qui freinent souvent la pratique sportive en QPV. La méthodologie repose sur des animations conviviales, intégrant rugby contact et sensibilisation, pour attirer un public large et diversifié. Cette démarche a permis de mobiliser des partenaires variés, mais nécessite une coor-

dination solide face au turnover des interlocuteurs locaux. L'un des défis reste d'assurer une continuité pour que les animations débouchent sur une pratique régulière en club, ce qui implique de renforcer les liens avec la Fédération française de rugby et les clubs locaux. L'expérience de Drop de Béton montre que des interventions ciblées et partenariales peuvent transformer les espaces sous-utilisés en lieux de rencontre et de cohésion sociale, offrant une feuille de route inspirante pour d'autres territoires.



CONTACT

Ronan Appriou,
directeur de Drop de Béton
r.appriou@dropdebeton.fr
www.drop-de-beton.fr



18

FORMER LES PROFESSIONNELS DU SPORT AU CŒUR DES QUARTIERS

Former des professionnels du sport au cœur des quartiers constitue un levier stratégique pour répondre aux besoins spécifiques des QPV, avec une possibilité de structuration d'emplois voire de filières locales. Ces territoires sont souvent marqués par un déficit d'animations sportives régulières, une sous-représentation de certains publics dans la pratique sportive, et un manque de ressources locales pour encadrer des activités adaptées.

Face à ces défis, la formation de coaches sportifs issus des QPV répond à un double enjeu : offrir des opportunités d'insertion professionnelle aux jeunes

résidents et développer une offre sportive de proximité, accessible et inclusive. La présence de professionnels formés et ancrés localement est essentielle pour animer des lieux souvent sous-utilisés, stimuler l'intérêt pour le sport et renforcer le lien social. Ces éducateurs, issus du même tissu social que les habitants, agissent également comme des modèles inspirants, capables de motiver les jeunes et de promouvoir des valeurs de dépassement de soi et de solidarité.

Cependant, les formations doivent être accessibles financièrement et adaptées aux besoins des publics éloignés des systèmes éducatifs traditionnels. Par ailleurs, la pérennité des financements pour ces dispositifs est souvent un obstacle, tout comme l'accompagnement vers une insertion professionnelle durable des jeunes qui ont été formés. Ces obstacles nécessitent des partenariats solides entre les collectivités, les associations, et les institutions sportives.

Pour relever ces défis, des initiatives comme celle d'Impulsion 75 démontrent qu'il est possible de créer un écosystème de formation efficace et inclusif. En formant des professionnels du sport directement au sein des QPV, ces démarches renforcent non seulement les capacités locales, mais elles contribuent aussi à transformer le sport en un véritable vecteur d'inclusion et de lien social.



© Impulsion 75

IMPULSION 75 : ALLIER ÉDUCATION ET SPORT – PARIS (75)



© Impulsion 75

L'association Impulsion 75, créée en 2008 à Paris, agit au cœur des QPV pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En combinant sport, éducation et formation, elle utilise des disciplines comme la boxe éducative pour remobiliser les jeunes en décrochage scolaire ou éloignés de l'emploi. Un de ses programmes phares est la formation de coaches sportifs grâce au certificat de qualification professionnelle (CQP) Animateur de loisir sportif, offrant une carte professionnelle d'éducateur sportif. Cette initiative répond au double besoin d'emploi local et de création d'activités sportives accessibles dans des quartiers souvent sous-

dotés en animations sportives régulières. L'association collabore avec des collectivités locales, des partenaires privés et des écoles pour développer une offre adaptée et durable. Impulsion 75 s'attaque à la problématique de l'accès au sport dans les QPV en formant des éducateurs issus eux-mêmes des quartiers. Ces professionnels deviennent des modèles inspirants et des relais pour inciter un public plus large à pratiquer une activité physique. L'association innove en intégrant des modules de prévention santé et de médiation sociale dans ses formations, renforçant ainsi l'impact local de ses actions. Avec un taux de réussite de 73 % au CQP en

2022, elle prouve l'efficacité de son approche. Les défis incluent la pérennité des financements et la mobilisation des jeunes à long terme, mais les résultats montrent que cette démarche structure les capacités locales tout en favorisant l'inclusion. Ce modèle peut être reproduit dans d'autres territoires pour transformer le sport en un levier d'insertion et de dynamisation des QPV.



CONTACT

Karim Tiar, directeur
adjoint d'Impulsion 75
karim.tiar@impulsion75.fr

Conclusion

Le déploiement d'équipements sportifs dans les QPV en renouvellement urbain dépasse le simple cadre de l'aménagement physique. Ce document illustre comment des stratégies combinant équipements adaptés, animation ciblée et programmation inclusive permettent de transformer les infrastructures sportives en véritables leviers d'inclusion sociale, de bien-être et de cohésion territoriale. Face aux inégalités persistantes, les projets de renouvellement urbain représentent une opportunité forte pour réduire les barrières à la pratique sportive. Les défis matériels, culturels et économiques doivent être abordés de manière holistique, en intégrant des démarches participatives, une gestion optimisée des espaces. Les exemples présentés montrent que, lorsqu'ils sont bien conçus et gérés, les équipements sportifs peuvent devenir des lieux fédérateurs, renforçant

le lien social tout en répondant aux besoins spécifiques des habitants des QPV. Ce travail collectif, enrichi par l'expertise des acteurs du renouvellement urbain, des collectivités et des associations, a permis d'identifier des solutions concrètes et transférables. Les pistes explorées – de la conception d'espaces résilients à l'animation des usages – tracent une feuille de route pour des territoires plus inclusifs et dynamiques. L'enjeu reste de pérenniser ces initiatives en s'appuyant sur une mobilisation continue des partenaires et une gouvernance claire. En conclusion, les équipements sportifs, lorsqu'ils sont conçus comme des outils au service des habitants, transcendent leur fonction première. Ils deviennent des catalyseurs de transformation urbaine et sociale, contribuant à l'émergence de quartiers où le sport est accessible à tous, vecteur d'épanouissement individuel et collectif.

Remerciements

Le livret a été réalisé avec le concours du cabinet Urbanova. Il a été coécrit par Nicolas Le Roux (responsable du pôle Ville productive et créative à l'ANRU), Claire Lebrun (chargée de mission territoriale et responsable des sujets sportifs à l'ANRU), Lucie de Rivas (cheffe de projet Urbanova) et Lionel Gastine (directeur d'Urbanova). Nous remercions les intervenants et participants au groupe de travail qui a permis de structurer les enseignements de ce livrable.

Nous remercions l'ensemble des intervenants pour l'apport de leurs témoignages et expertise :

- Éric Adamkiewicz, maître de conférences en aménagements sportifs à l'université Toulouse III
- Ingrid Dequin, responsable du pôle Prévention des discriminations à l'IREV
- Grégoire Quelain, géographe indépendant, spécialiste des questions de genre et espaces publics
- Nicolas Lovera, PDG de Playgonex
- Gilles Champel, responsable Sport innovation chez Pro Urba
- Perrine Ezelin, directrice adjointe des Sports, Ville de Roubaix
- Émilie Leclercq, cheffe de projet au service des sportifs, Ville de Roubaix
- Fabrice Lebre, directeur des Sports, Ville de Grigny
- Bozena Kluba, cheffe de projet ANRU, Ville de Grigny
- Ronan Appriou, directeur de Drop de Béton
- Loris Bavaro, chef de projet NPNRU, Bois-l'Abbé, Ville de Champigny

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur collaboration active tout au long du groupe de travail :

- ANS (Agence nationale du sport) :
 - Guillaume Schwab, conseiller équipements sportifs
 - Valérie Saplan, responsable des aménagements sportifs
- ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) : Hélène Chapet, responsable lien social et image des quartiers
- ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) : Marianne Cuoq, chargée de développement économique, emploi et insertion
- ARS IDF (Agence régionale de santé Île-de-France) : Roberta Zanchi, médecin référent Prévention maladies chroniques et Sport Santé
- CDOS 93 (Comité départemental olympique et sportif de la Seine-Saint-Denis) : Martin Citarella, conseiller technique

- EPT Est Ensemble (Établissement public territorial Est Ensemble) :
 - Léa Bienstock, cheffe de projet PRU Nord de Bondy
 - Sonia Piettre, cheffe de projet Renouvellement urbain Le Morillon
- EPT Grand Paris Sud (Établissement public territorial Grand Paris Sud) : Sophie Dubois, directrice du Projet urbain et social de Grigny
- EPT Plaine Commune (Établissement public territorial Plaine Commune) :
 - Amine Khima, chef de projet Mission de renouvellement urbain de Stains Nord
 - Rémi Vigneau, chef de projet Renouvellement urbain L'Île-Saint-Denis/Saint-Ouen-sur-Seine
- Impulsion 75 : Karim Tiar, directeur adjoint d'Impulsion 75
- Institut Paris Région – IRDS (Institut parisien de recherche, développement et statistique) : Laure Thévenot, socio-économiste
- Lyon Métropole Habitat :
 - Sandrine Mba-Nallet, directrice Marketing et Offres commerciales
 - Rémi Bullion, responsable du service développement social
- Ville de Champigny : Loris Bavaro, chef de projet NPNRU Bois-l'Abbé
- Ville de Paris : Myriam Adda, chargée de mission au Secrétariat général de la Ville de Paris
- Ville de Sarcelles : Céline Mehdaoui-Alves, directrice des Sports
- Université Toulouse III : Éric Adamkiewicz, maître de conférences en aménagements sportifs
- Union Sports et Cycle :
 - Agnès Devaux, responsable du pôle Relations institutionnelles
 - Carole Marcou, cogérante de Pro Urba
 - Gilles Champel, responsable Sport innovation chez Pro Urba
- Ville de Roubaix :
 - Jean-Marie Deruy, directeur des Sports
 - Émilie Leclercq, cheffe de projet à la Direction des sports
 - Perrine Ezelin, directrice adjointe des Sports



ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine